

**PROCES VERBAL DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOLIGNAC SUR LOIRE  
DU 12 OCTOBRE 2023**

Date de la convocation : 3 octobre 2023

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 11

Procuration : 0

L'an deux mil vingt-trois et le douze octobre à vingt heures, le Conseil d'Administration du CCAS de Solignac sur Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur TEYSSIER Olivier, le Président.

Etaient présents : TEYSSIER Olivier, BREYSSE Jérôme, COSTE Liliane, FERREIRA Nathalie, MANEVAL Catherine, MOOTE Ingrid, MORENO Marcel, BRENAS Daniel, BRENAS Yves, CHANIAL Séverine, PITIOT André.

Sur son invitation, le Conseil d'administration procède à la désignation d'une secrétaire de séance : Séverine CHANIAL.

Quorum : 11/15

**Ordre du jour de la séance**

Nomination d'un secrétaire de séance

1. Adoption du Procès-verbal de la séance du 23 mars 2023
2. Nominations de nouveaux membres
3. Questions diverses

**1/ Adoption du Procès-verbal de la séance du 23 mars 2023**

DELIBRATION 07/2023 :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide le procès-verbal de la séance du 23 mars 2023.

## 2/Nominations de nouveaux membres

DELIBRATION 08/2023 : Monsieur le Président explique que deux membres nommés par ses soins sont déclarés démissionnaires, à savoir : Monsieur Philippe RANC et Monsieur Alain CHAURANT.

Afin de respecter le principe de parité élus/nommés, Monsieur le Président a décidé de désigner par arrêté 125/2023, Mme Ginette CHANCELADE en tant que membre nommé ; et par l'arrêté 126/2023 Mme Véronique GRUBER PERRIN en tant que membre nommé.

## 3/Question diverses :

- Points sur les sorties intercommunales (Bains, le Brignon, St Christophe sur Dolaizon, Solignac sur Loire et Chadron) du 30 septembre 2023 pour les ados et du 4 octobre 2023 pour les enfants.
- Le Téléthon se déroulera le 2 décembre 2023 à Solignac sur Loire
- Le spectacle de Noel, la décoration du sapin et le gouter des enfants aura lieu le 8 décembre
- Le 22 décembre : repas de Noel des écoles
- Le repas des aînés se déroulera le 10 mars 2024

La séance est levée à 20h30 ✓

## Signatures

Le Président,  
Olivier TEYSSIER



La Secrétaire de séance,  
Séverine CHANIAL

